

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

## Avant démolition, les matériaux des logements sont sauvés

Alexandra Caccivio | Innovations et Territoires | Publié le 27/04/2022 | Mis à jour le 21/04/2022

**L'Opac finance l'intervention d'une entreprise d'insertion qui remet dans le circuit lavabos, portes et autres ferronneries.**



**[Saône-et-Loire 551 500 hab.]** Des rampes d'escalier et des garde-corps, 134 mètres carrés de dalles granito, 58 lavabos pour salle de bains, 15 W.-C. avec le réservoir, 30 luminaires, 4 boîtiers de protection des treuils de désenfumage. C'est la liste de tout ce qui sera récupéré avant la destruction du bâtiment C du quartier Bernanos, à Chalon-sur-Saône.

L'office public d'aménagement et de construction de Saône-et-Loire (Opac 71) y conduit une opération test qui marque un premier pas pour constituer une filière de réemploi dans le secteur du bâtiment. L'Opac n'est pas seul : il fait partie de l'association Ecosyn, composée d'acteurs de ce secteur, qui a remporté, en 2021, l'appel à projets de la région Bourgogne – Franche-Comté destiné à développer l'économie circulaire. « Deux opérations, conduites par l'Opac 71, sont prévues dans notre projet, l'une, à Chalon-sur-Saône, l'autre, au Creusot », précise Eric Flamand, président d'Ecosyn.

Fin janvier, le premier chantier a démarré à Chalon-sur-Saône dans un bâtiment qui compte 29 logements. Un diagnostic « ressources » a été réalisé en amont par un prestataire pour « identifier les composants qui pourront être récupérés », détaille Gérard Clair, responsable du service de maîtrise d'ouvrage à l'Opac 71.

C'est une entreprise d'insertion, Les Valoristes bourguignons, qui est chargée d'effectuer « une dépose soignée ». Les deux premières opérations tests feront émerger les questions à se poser en cours de chantier.

## Course de vitesse

Premier enseignement : « Il faut lancer le chantier très vite, dès le départ des derniers locataires, pour éviter d'être exposé au pillage », explique Gérard Clair. Le bâtiment C du quartier Bernanos, libéré en mars 2021, a ainsi été pillé en quelques mois, « malgré les protections, telles que portes blindées et agglomérés dans les cages d'escalier », déplore-t-il.

Au Creusot, pour la seconde opération, la collecte devrait être plus qualitative – avec du petit mobilier, des radiateurs, des serrures et des poignées, des portes et des fenêtres, voire « de la faïence qui, semble-t-il, peut être déposée proprement », indique Gérard Clair.

Le matériel collecté sera remis en état par Les Valoristes bourguignons. « Les lavabos vont être détartrés, détaille Geneviève Aymard, la directrice. Le bois va être mis à nu. Et, si besoin, nous ferons des petites réparations. » L'entreprise d'insertion va recruter dix personnes, dès cette année, pour assumer toutes ces nouvelles activités. Elle va créer une « matériauthèque », avec un système de référencement du stock et l'ouverture d'un show-room.

## Réglementation à revoir

Le marché vise les particuliers, les professionnels du bâtiment et les bailleurs. L'Opac 71, en premier lieu, rachètera des éléments, notamment pour ses travaux de remise en état. Cependant, selon le matériel envisagé, le réemploi par l'Opac ne va pas de soi. « Personne ne voudra réinstaller une chaudière – même si elle a six mois – sans qu'elle passe chez le constructeur pour qu'il y remette sa garantie », illustre Gérard Clair.

« Il faudra également que la réglementation évolue, si l'on veut intégrer le réemploi dans des programmes neufs, ajoute-t-il. Par exemple, aucun ingénieur ne peut garantir qu'une voile béton réutilisée pour faire un accès aux garages est conforme. »

L'année qui vient doit, en tout cas, permettre de tester le modèle économique qui, pour l'instant, ne fonctionne que grâce aux subsides de la région. « Le surcoût, pour l'Opac, est de 75 000 euros », versés aux valoristes pour leur intervention, précise Gérard Clair.

**Contact :** Laurence Cailles, directrice de la communication de l'Opac, [laurence.cailles@opacsaooneetloire.fr](mailto:laurence.cailles@opacsaooneetloire.fr)

### CHIFFRES CLES

- Financeurs: dans le cadre d'un appel à projets : région (75 000 €). Dans le cadre des opérations de déconstruction : conseil départemental, Grand Chalon et Action logement.

### POUR ALLER PLUS LOIN

- Quel calendrier pour le déploiement de la filière REP des déchets du bâtiment ?
- Le réemploi des matériaux en bâtiment
- Loi Economie circulaire : zoom sur les déchets du bâtiment
- Déchets : retard à l'allumage pour les nouvelles REP